

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LS&ID_NUMPUBLIE=LS_114&ID_ARTICLE=LS_114_0015

Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire

par Josiane BOUTET et Dominique MAINGUENEAU

| Maison des sciences de l'homme | Langage & société

2005/4 - n° 114

ISSN 0181-4095 | ISBN 2735110958 | pages 15 à 47

Pour citer cet article :

— Boutet J. et Maingueneau D., Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire, Langage & société 2005/4, n° 114, p. 15-47.

Distribution électronique Cairn pour Maison des sciences de l'homme.

© Maison des sciences de l'homme. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Sociolinguistique et analyse de discours : façons de dire, façons de faire ¹

Josiane Boutet

IUFM de Paris et Université Paris 7

langage.societe@msh-paris.fr

Dominique Maingueneau

Université Paris 12

dominique.maingueneau@wanadoo.fr

C'est bien avant la seconde moitié du XX^e siècle qu'on s'est préoccupé de questions relatives à la variation linguistique – ne serait-ce que par le biais de la norme – et aux méthodologies d'étude des textes. Ces questions ont même été étroitement associées, comme on le voit en particulier chez les Alexandrins pour qui l'entreprise grammaticale ne séparait pas l'établissement d'une norme et l'étude des textes. Beaucoup plus tard, au XIX^e siècle, on s'est efforcé de distinguer les deux aspects, en développant une dialectologie et une philologie à visée scientifique, associées à des techniques d'investigation et d'analyse spécifiques. Deux massifs dont devront se détacher la sociolinguistique et l'analyse du discours pour émerger dans les années 1960.

La confrontation entre ces deux disciplines ne peut se faire valablement qu'en s'interrogeant sur l'espace commun dont elles participent, celui de l'étude des pratiques discursives et langagières. La réflexion sur ce sujet n'a même de sens que dans la mesure où il existe de fortes zones de recouvrement entre analyse du discours et sociolinguistique, au point que certains doutent de l'utilité de les distinguer. Nous aurions pu, comme on le fait le plus souvent, nous focaliser sur les

1. Allusion à l'ouvrage de l'ethnologue Y. Verdier, 1979, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard.

définitions qui ont été proposées et confronter les différentes théories afin d'apporter une solution purement conceptuelle à ce débat. Mais nous pensons que cet abord n'est pas suffisant et nous avons décidé de mettre aussi l'accent sur les manières de faire, sur les façons de travailler des chercheurs. C'est à ce niveau, nous semble-t-il, que la notion de discipline prend aussi sens. Ce faisant, nous prenons acte d'une évolution de l'ensemble de ce champ de recherche, où de plus en plus l'on s'efforce de mettre en relation les frontières tracées a priori avec les pratiques effectives.

Confronter, mettre en perspective historique ces deux disciplines de l'analyse du discours et de la sociolinguistique, prendre en compte dans toute la mesure du possible leur inscription internationale et non strictement française, essayer de comprendre les problématiques émergentes, ce n'est en aucune façon dresser en quelques lignes un panorama de tous les courants et de tous les auteurs qui ont contribué et qui contribuent aujourd'hui à la constitution de ce champ de recherche, et dont l'absence ne pourra qu'être remarquée et critiquée. Il nous a fallu faire des choix, nécessairement imparfaits ; ils pourront bien sûr être mis en question et permettre d'ouvrir un débat collectif.

I. SUR QUELQUES TRADITIONS

I.1. Historique de l'analyse de discours

Toute réflexion sur l'histoire de l'analyse du discours soulève de redoutables difficultés. En effet, la reconstruction de cette histoire est fortement tributaire de la conception que l'on se fait du discours et de l'analyse du discours : est-ce une discipline ? un ensemble hétérogène de courants ? un mélange des deux ? Il y a au moins une certitude : on ne peut pas lui assigner un fondateur reconnu. En fait, on a assisté dans les années 1960, dans des contextes intellectuels très variés, à l'émergence – surtout en Europe occidentale et aux États-Unis – de courants relativement indépendants les uns des autres, issus de diverses disciplines et qui ont posé la question de l'activité de langage et de la textualité d'une autre manière que ne le faisait classiquement la linguistique. Parmi ces courants, certains se réclament explicitement d'un projet d'analyse du discours : c'est le cas en particulier de l'École française althussérienne, dont la figure de proue est M. Pécheux. D'autres sont issus des sciences du langage : grammaire

de texte, théories de l'énonciation. D'autres oscillent entre anthropologie et sociolinguistique, c'est le cas de l'ethnographie de la communication (D. Hymes, J. Gumperz). Quant aux sociologues qui se réclament de l'ethnométhodologie, comme H. Garfinkel ou H. Sacks, s'ils parlent de *discourse analysis*, c'est avant tout pour étudier les conversations.

Ces divers pôles de production ont été fortement influencés par la pragmatique, entendue comme une certaine conception du langage et de la communication, et dans une moindre mesure par les théories de l'énonciation linguistique. Il faut aussi faire leur place à des penseurs comme G. Bateson, M. Foucault, M. Bakhtine, dont l'influence a été diffuse mais considérable. Ces courants sont progressivement entrés en relation, rendant possibles de nouvelles manières de travailler et de nouveaux découpages disciplinaires.

Cette mise en relation généralisée n'implique cependant pas une convergence doctrinale. Elle signifie seulement qu'un certain nombre de concepts circulent, que les chercheurs se lisent les uns les autres, qu'ils participent souvent aux mêmes activités : revues, colloques, livres, etc. Cela va de pair avec le développement de réseaux transnationaux qui partagent un certain nombre de présupposés théoriques : il devient impossible de raisonner en termes de frontières nationales.

En considérant la question du point de vue de l'Europe, on peut distinguer sommairement trois phases dans le développement d'une analyse du discours, avec toutes les simplifications qu'un tel découpage implique :

Dans les années 1960 un certain nombre de problématiques nouvelles se mettent en place, portées par le structuralisme, où la linguistique joue un rôle moteur. En France en particulier, le structuralisme littéraire, la sémiotique inspirée de M. Greimas, l'analyse du discours lacano-althusserienne (Pêcheux), la pensée de J. Derrida ou de M. Foucault contestent sur des modes très différents les présupposés traditionnels sur les textes et la manière de les appréhender.

Dans la seconde moitié des années 1970 une première convergence s'opère, essentiellement en Europe, pour constituer un champ d'analyse du discours. Les sciences du langage y jouent un rôle essentiel : grammaire de texte, théories de l'énonciation, pragmatique

apportent un outillage conceptuel et méthodologique considérable. C'est aussi la période où la référence à M. Bakhtine devient importante. L'analyse du discours ne se focalise plus sur le discours politique et commence à s'instituer en discipline. Cette première convergence est renforcée par le développement de certains autres domaines, comme l'étude des langues de spécialité (le domaine du *Language for Special Purpose*, le LSP anglo-saxon) ou le développement d'une recherche intensive sur les médias.

À partir des années 1980 interviennent massivement les problématiques américaines. Il se développe un véritable champ mondial d'études sur le discours, dans lequel il est beaucoup plus difficile de se repérer. Témoin de cette évolution, la parution en 1985 d'un *Handbook of discourse analysis* en plusieurs volumes publié par T. Van Dijk, qui regroupe sous un même label des contributions extrêmement diverses provenant de multiples pays. Cela va de pair avec une accentuation du caractère interdisciplinaire de la recherche et un élargissement considérable des types de corpus pris en compte. À la fois dans le sens d'une prise en compte des interactions orales et, sur le pôle opposé, de genres de discours qui étaient traditionnellement réservés aux facultés de lettres : textes littéraires ou philosophiques, en particulier.

1.2. Aux origines de la sociolinguistique

Dans le monde anglo-saxon, l'intrication entre sociolinguistique et *discourse analysis* est étroite et les frontières parfois difficiles à tracer (voir ici même la contribution de Dittmar). On peut ainsi mentionner l'intérêt pour les pratiques communicationnelles de W. Labov, qui, tout en fondant la linguistique variationniste et tout en analysant les caractéristiques linguistiques de l'anglais noir américain, s'attacha à décrire plus largement les pratiques communicationnelles des jeunes noirs du ghetto de Harlem² (1978) ; ou encore, analysa, avec le médecin D. Fanshel, des dialogues professionnels thérapeutiques entre patient et psychothérapeute (1977). Aussi, l'organisation complémentaire de l'analyse de discours et de la sociolinguistique, la répartition de leurs frontières comme de leurs objets ne se réalisent-elles

2. On lira en particulier les chapitres 8 et 9 de la traduction française, intitulés « Les insultes rituelles » et « La transformation du vécu à travers la syntaxe narrative ».

pas de façon identique dans les différents pays. Aux USA, l'absence d'une tradition philologique comme d'un attachement culturel aux écrits, l'ancrage historique de la sociolinguistique dans la grande tradition anthropologique ouverte par Mead et Malinowski, confèrent à ces deux courants des modes de complémentarité immédiats qu'on ne retrouvera que plus tardivement en France. En particulier, la relation forte qui s'est instaurée dès les débuts de l'analyse de discours française avec les textes institutionnels, quoique interrogée et retravaillée aujourd'hui, demeure un point de différence avec la sociolinguistique, dont l'objet est a priori le recueil et l'observation de l'activité de langage effective, dans toute la complexité de sa réalisation sociale.

Donner un nom à un domaine en construction représente assurément un acte fort dans la constitution et la fédération de recherches ou de problématiques intellectuelles dont l'apparement, avant cet acte, n'était pas nécessairement évident ou perçu comme tel³. Dès les années cinquante aux USA, plusieurs événements marquent l'émergence de problématiques et de désignations nouvelles, comme *sociologie du langage*, *sociolinguistique*, *ethnographie de la communication*, *psycholinguistique*. Plusieurs dates sont souvent citées comme des jalons dans la constitution de la sociolinguistique anglo-américaine : 1953, publication par U. Weinreich de *Languages in contact* (issu de sa thèse soutenue en 1951), ouvrage préfacé par son directeur de thèse, A. Martinet ; 1959, C. A. Ferguson publie « Diglossia » dans *Word* ; 1964, Conférence de sociolinguistique à l'UCLA, organisée par W. Bright⁴ ; 1966, séminaire en Virginie à l'initiative de J.A. Fishman, C.A. Ferguson et J. D. Gupta et du Committee on Sociolinguistics. Quelques années plus tard, D. Hymes pense que le terme unique *sociolinguistics* s'est imposé dans les années soixante, quoiqu'il relève des

3. C'est dans une telle perspective que L.-J. Calvet et L. Varela, après avoir constaté qu'aujourd'hui en France deux syntagmes « sociologie du langage » et « sociolinguistique » co-existent sans que les frontières soient immédiatement reconnaissables, se demandent si nous sommes véritablement en présence de deux domaines ou de territoires distincts ou si, à l'inverse, ce ne serait pas la dualité même des expressions linguistiques qui « aurait créé cette dualité de territoires ou de sciences de rattachement » (1999 : 127).

4. Cet événement scientifique est étudié en détail par L.-J. Calvet 1999.

emplois beaucoup plus précoces⁵. Il établit comme suit les différences entre ethnographie de la communication, sociolinguistique et disciplines conjointes : « *Ethnography of speaking, as sketched above, would be a linguistics that has discovered ethnographic foundations, and an ethnography that had discovered linguistic content, in relation to the knowledge and abilities for use of knowledge (competence) of the persons whose communities were studied. "Sociolinguistics", it was said, is a term of a type that mediates between disciplines (ie. Linguistics and sociology)* » (1974 : 116).

En France, on trouve le terme de *sociologie du langage* dès 1956, dans le titre de l'ouvrage de M. Cohen, *Pour une sociologie du langage*⁶. Bien que M. Cohen, disciple de A. Meillet, comme le fut A. Martinet, ait été avant tout un comparatiste spécialiste du domaine sémitique, il s'intéressa de façon parallèle à la dynamique sociale des langues⁷. Souvent considéré comme un précurseur de la sociolinguistique en France, il ne proposa pourtant pas ce terme. Celui-ci s'imposera près de vingt ans plus tard dans le titre même d'un ouvrage qui contribuera de façon décisive à construire la sociolinguistique comme discipline en France, *Introduction à la sociolinguistique*, de J.-B. Marcellesi et B. Gardin (1974). Quoique sous-titré « La linguistique sociale », et quoique les auteurs discutent longuement les dénominations proches d'*ethnolinguistique* ou de *sociologie du langage*, c'est *sociolinguistique* qui deviendra par la suite le terme le plus fédérateur.

Pendant, le débat n'est pas clos quant à la délimitation des domaines respectifs⁸ et les appellations d'*ethnolinguistique*, de *sociolinguistique* et de *sociologie du langage* demeurent en discussion. La proximité, dès leurs origines, entre sociolinguistique et ethnolinguistique,

5. Comme H. Currie en 1932 (« A projection of socio-linguistics : The relationships of speech to social status », *Southern Speech Journal*, 18, 28-37) ou Wallis en 1956 ; ces emplois n'ont pas fait fortune au moment de leur énonciation.

6. La première édition de cet ouvrage de type sociolinguistique de M. Cohen porte le titre de *Pour une sociologie du langage*. Le même contenu sera repris en 1971 et édité chez Maspéro mais sous le titre « *Matériaux pour une sociologie du langage* ». Seule la disposition des notes a changé : en fin de chapitre dans l'édition de 1956, en bas de page dans l'édition de 1971.

7. Rappelons quelques-unes de ces publications : 1947, *Histoire d'une langue, le français* ; 1948, *Linguistique et matérialisme* ; 1950, *Le langage* ; 1950, *Le langage, structure et évolution* ; 1953, *L'écriture*.

8. Ainsi la même année, 1993, L.-J. Calvet publie *La sociolinguistique*, tandis que P. Achard publie *La sociologie du langage*.

tant au plan des méthodes, des objets de recherche que des préoccupations sociales, conduit un auteur comme A. Tabouret-Keller à plaider pour la construction d'une discipline intégrative qu'elle nomme *anthropologie du langage* (1997). Quant à la distinction entre sociologie du langage et sociolinguistique, elle fait l'objet d'un débat récurrent, ouvert en 1976 par J. Boutet, P. Fiala et J. Simonin-Grumbach et réactualisé récemment dans les colonnes de *Langage et Société*⁹.

2. LES SPÉCIFICITÉS

Sociolinguistique et analyse du discours se développent dans un espace des pratiques discursives et langagières investi par les sciences du langage, à travers une interaction constitutive avec d'autres champs des sciences sociales et humaines. Comme nous le montrerons plus loin, spécialistes d'analyse du discours, de sociolinguistique, d'analyse de la conversation, etc. partagent un certain nombre de postulats et de ressources conceptuelles et méthodologiques ; il reste néanmoins entendu que ce partage est plutôt à penser sur le mode de l'air de famille wittgensteinien que sur celui des conditions nécessaires et suffisantes pour appartenir à une classe. La question des frontières n'est pas aisée à régler et l'existence de ces deux domaines spécifiques (à côté d'autres : analyse conversationnelle, rhétorique, analyse critique du discours...) peut être interrogée (voir Vincent 1986). Certains considèrent en effet que ce sont seulement les problématiques de chaque recherche qui découpent des domaines pertinents, indépendamment de tout référentiel disciplinaire, étant entendu qu'il s'agit ici de disciplines de recherche, qui ne coïncident pas nécessairement avec les partages institutionnels du monde universitaire. Ils se contentent alors de diviser le champ des études sur le discours en de multiples approches (Schiffrin 1994 ; Titscher, Meyer, Wodak & Vetter 2000)¹⁰.

9. G. Varro en 1999 relance le débat entre domaines et disciplines d'appartenance. Lui répond un article de L.-J. Calvet et L. Varela pour qui, aujourd'hui, « la sociologie du langage serait un secteur de la sociologie, la sociolinguistique un secteur de la linguistique (ou une certaine linguistique, ou la linguistique) » (1999 : 127). Une troisième phase du débat est relancée par C. Canut qui plaide pour une ouverture des frontières entre domaines (2000, n° 91).

10. Pour ma part (D.M.), je pense préférable de ne pas dissoudre les disciplines du discours dans une *linguistique du discours*, chacune de ces disciplines ayant son intérêt heuristique propre. À mon sens, celui qui gouverne l'analyse du discours, c'est

La praxématique va encore plus loin dans le refus de poser des frontières à l'intérieur de l'étude de l'activité de langage : élaboré à partir des années 1970 (Lafont 1978, Barbéris, Bres, Siblot édés 1998), ce courant constitue avant tout une linguistique du discours aux références multiples (Marx, Guillaume, Bakhtine...) qui vise à construire d'un même mouvement une théorie de la langue et des pratiques discursives et langagières. Dans un cadre aussi compréhensif, s'estompent les différences entre disciplines. On peut s'en rendre compte en regardant leur ouvrage de référence qui donne à *analyse du discours* une amplitude bien plus grande que dans les autres courants (Détrie, Siblot, & Vérine 2001).

Admettre la pertinence d'une logique disciplinaire ne signifie pas que sociolinguistique et analyse du discours fonctionnent de manière insulaire : les chercheurs qui s'en réclament mobilisent constamment les ressources de l'une pour les mettre au service de l'autre. S'il n'existe pas de données qui soient la propriété exclusive d'une discipline, il est néanmoins indéniable que chacune a des *objets préférentiels*. Un analyste du discours est a priori moins intéressé que d'autres par des conversations familières ou par les mélanges de langues ; il s'agit en effet de pratiques verbales qu'on peut difficilement rapporter à un lieu institutionnel ou à un positionnement idéologique. Un sociolinguiste est a priori peu enclin à analyser la presse écrite ou les discours politiques institutionnels.

2.1. Du côté de la sociolinguistique

La définition du champ de la sociolinguistique a donné lieu à de nombreux débats ; parmi d'autres possibles, nous évoquerons la position de P. Achard : « Ce que l'on appelle 'sociolinguistique' n'est, selon moi, pas un domaine ou un sous-domaine, mais plutôt le point de rencontre (ou de confusion) entre trois questions d'origine différente : – la question *sociologique* de la place du langage dans les sociétés humaines et dans le processus social ; – la question *linguistique* de la variation langagière, et des problèmes que celle-ci (supposée essentiellement

d'appréhender le discours comme intrication d'un texte et d'un lieu social, c'est-à-dire que son objet n'est ni l'organisation textuelle ni la situation de communication, mais ce qui les noue à travers un dispositif d'énonciation spécifique, à la fois verbal et institutionnel (Maingueneau 1995).

descriptible en termes sociologiques) pose à la théorie linguistique ; – la question *pratique* de l'utilisation sociale du langage (apprentissage et pédagogie, normalisation, terminologie, traduction en situation, planification linguistique, etc.) » (1986 : 5). Dans d'autres textes (en particulier 1997) cet auteur opposera une acception large à une acception étroite de la sociolinguistique, cette dernière se ramenant à la linguistique variationniste. C'est assurément aujourd'hui une vision large de la discipline qui a prévalu, comme en témoigne cette position de F. Gadet pour qui « L'étude des pratiques langagières authentiques en contexte social relève de la sociolinguistique, au sens large » (2003 : 5).

Pour notre part, un certain nombre de *positions théoriques* quant aux langues et à l'activité de langage, une *posture méthodologique* commune nous semblent continuer de caractériser, au-delà des différences entre écoles et courants, la sociolinguistique¹¹. Parmi les postulats théoriques communs, nous retiendrons celui qui nous semble fondateur, à savoir celui de l'*hétérogénéité* : hétérogénéité des systèmes linguistiques, qui est au fondement de la dialectologie puis de la linguistique variationniste¹² ; hétérogénéité linguistique des communautés ou groupes sociaux, qui fonde le domaine des langues en contact¹³. Quant aux méthodes, au carrefour entre l'héritage de l'enquête dialectologique et les enseignements de la sociologie et de l'ethnologie, elles reposent sur la construction des terrains d'enquête, l'observation des situations sociales et le recueil des données langagières. Divers terrains de la sociolinguistique peuvent être ainsi évoqués : les familles plurilingues, les places marchandes des grandes villes plurilingues, les groupes de jeunes urbains et leurs

11. Le lecteur pourra se reporter pour une approche plus précise du domaine français à la livraison 160 de *International Journal of the sociology of language*, coordonné par A. Tabouret-Keller et F. Gadet (2003) ; ou à J. Boutet 2000.

12. L'appartenance de la linguistique variationniste à la sociolinguistique est cependant discutée. En effet, pour W. Labov elle constitue, non pas la sociolinguistique, mais la linguistique tout court : une linguistique qui assume et traite théoriquement la réalité des faits linguistiques empiriques et qui réconcilie analyses linguistiques et données de terrain. C'est là la position défendue aussi par P. Encrevé (voir l'Introduction à la traduction de l'ouvrage de W. Labov, *Sociolinguistique*, 1972, et « Présentation : linguistique et sociolinguistique », *Langue française*, 1977).

13. C'est là le domaine à la fois le plus ancien et le mieux documenté aujourd'hui dans les études internationales. Pour une approche française, voir, entre autres, Billiez 2003.

pratiques communicationnelles, les lieux de travail et leurs diverses pratiques langagières. À ce titre, la sociolinguistique, comme l'ethnolinguistique, est selon nous *une linguistique de terrain*.

On voit s'y développer depuis la fin des années quatre-vingt des courants qui ont apporté à la fois de nouveaux terrains d'enquête et des interrogations théoriques spécifiques, comme la sociolinguistique du travail (*infra*, 4) ou la sociolinguistique urbaine. Ce dernier courant a produit d'une part, de très nombreuses analyses du parler des jeunes qui soulèvent la question de la créativité des groupes sociaux, du changement linguistique et des processus de métissage¹⁴, et d'autre part des travaux descriptifs et théoriques sur le plurilinguisme urbain¹⁵. En revanche, on notera la faible influence de la problématique du *gender* et des *gender studies* dans la sociolinguistique française. Ce domaine théorique n'a pas connu l'impact et le retentissement qu'ils ont eus dans le monde anglo-saxon où, par exemple, il n'y a pratiquement pas de livraison de la revue *Language and Society* qui ne comporte un article sur le *gender*¹⁶. En France, la dimension sexuelle et sexuée a plutôt été analysée comme l'un des facteurs de la variation, avec l'âge, la position sociale ou l'origine géographique (comme dans Armstrong et autres, 2001) mais plus rarement dans le cadre théorique du genre. Font figure d'exception les travaux conduits par C. Michard, à l'interface entre analyse de discours, linguistique, et genre ou rapports de sexage (*et al* 1982, 2002, 2003).

2.2. Zones spécifiques à l'analyse de discours

Si l'on admet comme caractérisation minimale de l'analyse du discours qu'elle s'intéresse de manière privilégiée à l'intrication, dans

14. Entre autres en France : Bachmann *et al.* 1984 ; Billiez 1992 ; Boyer 1994 ; Bulot *et alii* 1999 ; Conein *et al.* 1998 ; Dannequin 1997 ; Lafage 1998 ; Mela 1991 ; Melliani 2000 ; Moise 2002 ; *Ville École Intégration* 2002.

15. Par exemple, Calvet 1994 ; Drivaud *et al.* 1984 ; Gouaini *et al.* 1992 ; Juillard 1995 ; Manessy 1992 ; Rodriguez-Alcala 2002.

16. Pourtant, la première livraison de *Langage et société* présentait un article sur le langage et les femmes de M. Souchier-Bert (1977) ; article qui fut suivi d'un long débat dans la revue et de la création d'un groupe de travail « Femmes et Langage » qui fonctionna pendant près de dix ans. De même, A.M. Houdebine y faisait paraître en 1979 un article sur la différence sexuelle et la langue (issu de sa thèse d'État sous la direction d'A. Martinet), puis en 2003 un article de synthèse sur ces questions.

un dispositif d'énonciation, d'une organisation textuelle et d'une situation de communication, un certain nombre de problématiques apparaissent centrales, mais périphériques pour la sociolinguistique.

En premier lieu, on peut évoquer ce qui tourne autour de la *cohérence* (distinguée de la cohésion) des textes, entendus comme unités d'ordre transphrastique qui relèvent d'un genre de discours. Quand on réfléchit en termes de cohérence, les contraintes génériques interagissent fortement avec celles qu'analyse classiquement la linguistique textuelle : progression thématique, anaphore, recouvrements présuppositionnels, etc. (Adam, 1999).

De fait, en second lieu, il faut souligner le caractère crucial de la catégorie du *genre de discours*, car elle opère l'articulation entre texte et situation de communication. Ce type de recherche a été ouvert dès les années 1960, en particulier par le modèle SPEAKING de D. Hymes (1972) et il bénéficie ces dernières années d'un regain d'intérêt considérable, dans le sillage de la re-découverte de M. Bakhtine¹⁷. À partir des années 1980, on a systématiquement élargi le domaine de validité de la notion de genre à la totalité des productions verbales. Ce faisant, on a rencontré un problème : les interactions conversationnelles ordinaires se laissent difficilement analyser en termes de genre de discours (Kerbrat-Orecchioni et Traverso dir. 2003). En tout cas, leurs régularités ne sont pas du même type que celles des genres institués. Même parmi ces derniers, il faut prendre acte de l'extrême diversité des genres de discours, comme en témoigne le fait que depuis Aristote il y a coexistence de deux traditions de réflexion générique : l'une issue de la rhétorique, l'autre de la poétique.

En troisième lieu, on mentionnera les questions relatives aux *positions d'énonciation*. Tout genre en effet se caractérise non seulement par ses dispositifs de communication mais aussi par les positions de subjectivité énonciative qu'il implique. Cela explique le lien étroit qui s'est noué, au moins dans la tradition française, avec les concepts des théories de l'énonciation linguistique. La problématique de la polyphonie intervient ici de manière privilégiée.

17. Dans le domaine francophone, voir Bronckart 1997, Maingueneau 1998 et 2004, Adam 1999, Branca-Rosoff 1999, Rastier 2001, Moirand 2003, Bouquet dir. 2004, Boutet 2005.

Enfin, la réflexion sur l'interdiscours et l'intertextualité est caractéristique de l'analyse du discours, bien au-delà de la tradition française, dont c'est un des leitmotivs. On en trouve des variantes dans des cadres aussi différents que celui de la linguistique textuelle (Beaugrande et Dressler 1981 : 12) ou celui de la *critical discourse analysis* (Fairclough 1992 : chap. 4). En France, cette problématique est liée à des questions aussi fondamentales que celle du Sujet et celle de la délimitation des unités sur lesquelles travaille l'analyse du discours. En effet, le postulat de la primauté de l'interdiscours a pour conséquence de décentrer l'instance auctoriale, en lui enlevant tout caractère de point d'origine, et de souligner le fait que tout discours suppose un travail permanent sur ses frontières.

3. UN HORIZON INTELLECTUEL COMMUN

Quelles que soient les différences entre les démarches de l'analyse du discours et de la sociolinguistique, elles sont prises dans ce qu'on pourrait métaphoriquement désigner comme des mouvements de fond. Par là nous entendons un horizon intellectuel commun dont les effets se font sentir sur trois plans étroitement liés : le mode de construction des données, les méthodes d'analyse, la conception même de l'activité de langage. Sans prétendre à l'exhaustivité, nous retiendrons ici quatre de ces mouvements de fond : les supports ou médias, les grands corpus et l'automatisation des données, l'interdisciplinarité, l'interaction et l'action.

3.1. Les supports ou médias

L'intérêt pour le médium n'est pas nouveau, si l'on songe aux travaux sur l'oralité au long du XX^e siècle. Les célèbres travaux de M. Parry sur le style formulaire dans les épopées homériques, par exemple, datent des années 1920. Dans sa thèse sur *L'Épithète traditionnelle chez Homère*, il a montré que les poèmes homériques sont le produit de techniques de composition orale, comme en témoigne l'emploi des formules, des lieux communs et des épithètes associés à des schémas métriques contraignants. L'intérêt d'une telle problématique est que la distinction oral/écrit, bien au-delà du support, conditionne l'ensemble de l'activité énonciative, mais aussi les contenus mêmes des textes et l'organisation des communautés qui les gèrent et qui en

vivent. Dans la même veine on évoquera aussi dans le monde francophone les travaux de P. Zumthor (1972, 1983, 1984) sur la littérature orale, médiévale en particulier, et dans le monde anglophone ceux de Ong (1983).

Ce type de recherche rejoint deux courants différents : l'un inscrit dans l'anthropologie, l'autre issu des travaux sur les communications de masse. Pour le premier, on citera les recherches de type socio-cognitif de J. Goody (1979), pour qui l'écriture ouvre un nouveau régime pour la pensée¹⁸. Ses recherches ont nourri en France celles sur l'écriture d'A.M.Christin (2001) ou celles d'orientation plus anthropologique de B. Fraenkel (2001). Sous la double pression des médias audiovisuels – qui obligent à sortir de la dichotomie traditionnelle entre oralité, d'une part, et écrit-imprimé, d'autre part – et des technologies informatiques, les travaux sur les médias audiovisuels, qu'exemplifie la célèbre formule de Mac Luhan *the medium is the message*, se sont multipliés. En France, ils ont récemment été prolongés par le courant de la médiologie (Debray 1991) qui étudie les effets des nouvelles technologies audiovisuelles et informatiques (Levy 1990) sur la culture contemporaine. Dans cette perspective, la transmission du texte ne vient pas après sa production, la manière dont il s'institue matériellement fait partie intégrante de son sens.

Si, en analyse du discours, la question du support est devenue une composante essentielle du genre de discours, qui en informe en profondeur les contenus, elle est quasi consubstantielle de la formation de la sociolinguistique. En effet, étudier l'exercice du langage en situation sociale pose d'emblée la question de la mise par écrit de ces verbalisations, c'est-à-dire la question de leur transcription. Depuis plusieurs décennies, les linguistes des langues parlées comme les sociolinguistes élaborent des dispositifs de plus en plus sophistiqués pour tenter d'être au plus près de la complexité de la parole en acte¹⁹. Cette tension jamais résolue entre les moyens qu'offrent les dispositifs graphiques et le réel de l'activité de langage tend aujourd'hui à acquérir une profondeur nouvelle. Du fait des technologies de l'enregistrement vidéo

18. Ces problématiques convergent avec celle des historiens sur le livre ; en France on citera en particulier les travaux de H.-J. Martin (1996, 1999), H.-J. Martin et B. Vezin (1990), ceux de R. Chartier (1987), R. Chartier et H.-J. Martin (1989-1991).

19. Entre autres, Dittmar 2002.

d'une part et des divers programmes informatiques d'analyse de la prosodie, de l'autre, c'est désormais toute la complexité proprement écologique des interactions verbales qu'on tente d'appréhender et de décrire : non plus seulement le message segmental, mais les phénomènes supra-segmentaux comme la prosodie et la voix, la gestuelle, la proxémie, les regards²⁰.

3.2. Informatique et grands corpus

Les relations entre l'informatique d'un côté et, de l'autre, l'analyse du discours et la sociolinguistique n'ont rien de récent. Pour cette dernière, on rappellera que la linguistique variationniste s'est d'emblée constituée à partir de l'exploitation statistique de grands corpus de français et d'anglais parlés au moyen, pour l'essentiel, d'un outil statistique d'analyse de régression par étapes de H. Cedergren et D.Sankoff. Le premier grand corpus en langue française ainsi informatisé et traité fut le corpus de français parlé de Montréal, dit corpus Sankoff-Cedergren, en 1971, corpus qui fut réenregistré par deux fois pour explorer le changement en temps réel (P. Thibault, 2002). Cependant, si la France fut pionnière en matière de grands corpus de langue écrite – qu'on pense aux années cinquante et à la mise en route du corpus du Trésor de la langue française – en revanche, elle ne le fut pas pour l'élaboration de corpus de langue parlée, qu'ils soient à visée sociolinguistique ou strictement linguistique. Nous ne disposons toujours pas aujourd'hui d'un grand corpus de français parlé de France dont l'exploitation sociolinguistique pourrait être entreprise²¹.

En revanche, l'analyse du discours en France a entretenu dès ses débuts une relation constitutive avec l'informatique. L'entreprise d'Analyse Automatique du Discours (Pêcheux 1969) était sur ce point beaucoup plus ambitieuse que les recherches en lexicométrie

20. Entre autres, *Canti et alii* 1998, Demers 2003, Auchlin *et alii* 2004.

21. Signalons que l'Observatoire des pratiques linguistiques, organe de la Délégation Générale à la langue française et aux langues de France (DGLLF) vient d'entreprendre un recensement des corpus de français parlé, et vient de publier le *Guide des bonnes pratiques pour la constitution, l'exploitation, la conservation et la diffusion des corpus oraux* (2005, version provisoire). Mentionnons aussi l'existence de la base CLAPI de l'équipe ICAR de l'Université Lyon 2, base de corpus de langue parlée en interaction.

menées à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud, d'abord sur les tracts de mai 1968 (Demonet et autres. 1975). Mais ces deux entreprises s'inscrivaient dans la perspective analytique (Maingueneau 1991) d'analyse du discours, alors dominante en France : l'informatique était censée rompre les continuités textuelles et donner accès à une sorte d'inconscient du texte. Le mouvement de fond actuel est d'une tout autre ampleur. Dès lors que l'informatique a envahi toutes les sphères de l'activité sociale, il s'agit de bien autre chose que d'une simple technique d'analyse : c'est une transformation des conditions de la recherche et de ses données.

Une bonne part des gestes inspirés par les pratiques herméneutiques s'en trouve bouleversée, dont le commentaire traditionnel, qui était fondamentalement un art de lire. Sans nul doute, une relation personnelle à un corpus est-elle une condition nécessaire de toute analyse qui ne soit pas aveugle, mais la recherche se réduit de moins en moins à une amplification de la lecture empathique. De plus en plus, l'analyste doit construire des séquences d'opérations explicites pour des espaces textuels configurés en fonction d'hypothèses qu'il reformule en permanence. Il dispose déjà de toute une batterie de logiciels pour parcourir son corpus, valider des hypothèses ou permettre d'en construire de nouvelles. Chaque corpus peut être élargi, selon les besoins, à d'autres, complémentaires.

Nous insisterons sur deux points : les grands corpus et le développement de logiciels qui excèdent les techniques d'extraction, de classement et de quantification²². L'accroissement incessant de la puissance des ordinateurs et des capacités de stockage, l'existence d'énormes bases de données de toutes sortes (données, bibliographies,

22. Nous ne pouvons pas, dans le cadre de cet article, entrer dans le détail des techniques utilisées. On soulignera néanmoins le rôle qu'a joué l'école française d'analyse des données textuelles issue de J.-P. Benzecri qui a développé l'analyse des correspondances, branche de l'analyse factorielle (Benzecri *et al.* 1981). On évoquera le logiciel Alceste très utilisé en sciences sociales. On évoquera aussi les travaux d'E. Brunet, qui a développé le logiciel Hyperbase (voir l'article de D. Mayaffre). Indépendamment de ce type de logiciel, l'évolution vers des approches qui font s'interpénétrer analyses syntaxique et lexicométrique est maintenant générale, comme on peut le voir sur l'exemple du discours politique, dans le prolongement des travaux pionniers de M. Tournier ; voir les travaux de la revue MOTS, en particulier ceux de S. Bonnafous, et de P. Fiala ; et ici même D. Mayaffre.

logiciels) sur Internet, tout cela modifie considérablement la manière dont s'organise une recherche. Ceux qui travaillent sur des archives peuvent prétendre à l'exhaustivité. Des notions comme celle d'échantillon représentatif en sont largement modifiées. Sur ce point, l'analyse du discours est partie prenante dans le développement remarquable des linguistiques de corpus : « ce qui est neuf, ce n'est pas l'utilisation de corpus électroniques [...] la nouveauté réside dans l'enrichissement des corpus, l'accroissement de leur taille et dans l'accessibilité effective des corpus et des outils » (Habert, Nazarenko, Salem 1997 : 7). Le problème, dès lors, devient : quels grands corpus et pour quoi faire ? La possibilité de travailler sur des grands corpus renouvelle les approches non-topiques (Maingueneau 2003), c'est-à-dire celles qui ne s'enferment pas dans les limites d'une unité pré-constituée : positionnement, genre ou type de discours.

L'autre aspect sur lequel nous voudrions attirer l'attention est le développement de programmes d'aide à la recherche qui intègrent une dimension lexicométrique mais vont bien au-delà, puisqu'ils visent à aider à la construction de stratégies interprétatives²³. Loin de condamner le chercheur à des approches en termes de catégories de contenu, le perfectionnement des logiciels, en particulier du côté de l'analyse syntaxique et énonciative, rend possible une prise en compte plus forte des processus langagiers. Mais le développement multiforme inéluctable d'une « analyse du discours assistée par ordinateur » (Marchand 1998) ne doit pas faire illusion : l'instrument informatique en tant que tel ne garantit nullement une approche en termes d'analyse du discours. La sophistication des instruments peut amener à faire perdre de vue les présupposés fondamentaux qui doivent guider la recherche. Les outils informatiques peuvent favoriser le développement de démarches d'analyse du discours comme de variantes d'analyse de contenu qui traitent les textes comme de simples supports d'indicateurs donnant accès direct à des situations extralinguistiques.

23. On peut renvoyer au logiciel Prospéro de F. Chateauraynaud (2003), à la livraison 85 (2005) du *Bulletin de Méthodologie Sociologique (BMS)*, et au débat que J. Jenny a ouvert à ce sujet dans le numéro 109 de *Langage et Société* (2004).

3.3. L'interdisciplinarité

La nature même du langage et de la communication humaine – fait social par excellence – conduit ou devrait conduire à une approche intégrée des phénomènes linguistiques. Sociolinguistique comme analyse de discours qui sont à l'origine des projets interdisciplinaires ont connu une évolution semblable : on est passé d'une interdisciplinarité prônée et revendiquée à une interdisciplinarité en actes et en pratiques.

Le projet intellectuel de la sociolinguistique est interdisciplinaire dans ses fondements mêmes puisqu'il pose la conjonction de deux disciplines, la sociologie et la linguistique. Mais le fait d'avoir produit ce nouveau terme qui renvoie à deux disciplines ne suffit certes pas à fonder une pratique de l'interdisciplinarité ou de la pluridisciplinarité. Car celle-ci peut très bien rester à l'état de pétition de principe et ne pas entrer dans les pratiques des chercheurs. Aujourd'hui, plutôt que de se demander quelles disciplines convoquer, quelles frontières déplacer, on tend à accorder le primat à ce que l'on fait ensemble, aux pratiques mêmes de la pluridisciplinarité. Car faire travailler ensemble plusieurs disciplines au sein d'un collectif de chercheurs ne se ramène pas à la conjonction de disciplines distinctes mais suppose un processus de coproduction des connaissances. Il passe par une interrogation sur les certitudes disciplinaires des uns et des autres, par un co-apprentissage et par une co-construction des problématiques.

Dans le domaine de l'analyse du discours le rapport à l'interdisciplinarité a aussi été constitutif²⁴, mais il a subi une évolution qui en a modifié profondément la signification et les pratiques. Dans les débuts de l'analyse du discours française, une manière classique de penser l'interdisciplinarité est celle qu'on trouve dans le livre de R. Robin *Histoire et linguistique* (1973). L'historienne cherche à justifier son entreprise de rapprochement avec la linguistique en parlant de « points de rencontre entre possibles entre 'Histoire' et 'Linguistique' » (p. 7), elle

24. On notera par exemple que M. Pêcheux est philosophe de formation, rattaché à un laboratoire de psychologie sociale, D. Hymes est linguiste et anthropologue, les ethnométhodologues sont des sociologues. Seule la grammaire de texte est l'affaire de linguistes, mais qui débouchent rapidement sur une psycholinguistique, comme le montre la collaboration entre Van Dijk et Kintsch.

entend « présenter aux historiens des tentatives d'approches, des méthodes, des interrogations qui constitueront un outil précieux » (p. 7). En fait, cette mise en relation des deux disciplines est renvoyée à une althussérienne « théorie de l'articulation de la pratique discursive à l'ensemble de la formation sociale », théorie qui pour le moment « n'existe pas » (p. 50). R. Robin pointe ici vers l'espace de l'analyse du discours dont M. Pécheux est alors le plus ferme représentant.

Aujourd'hui quand on parle d'interdisciplinarité en analyse du discours ou en sociolinguistique, on en a une conception moins théorique et foncièrement interactive. Le discours est d'emblée pensé comme une interface entre différentes disciplines. Même des catégories comme le texte, par exemple, qu'on pourrait penser réservées aux linguistes ne sont pas autonomisables ; une bonne théorie de la textualité ne peut pas ignorer sa dimension cognitive ou son inscription dans des activités sociales. Cela infléchit considérablement les manières de faire des chercheurs, qui de plus en plus trouvent normal de travailler en équipes interdisciplinaires, plutôt que de rester dans un premier temps à l'intérieur d'une discipline pour ensuite se confronter à d'autres. Ce qui ne manque pas d'avoir des effets durables sur l'ensemble des disciplines : l'historien ou le sociologue qui contribuent à des recherches sur les discours ou les interactions ne peuvent pas ne pas modifier leur rapport à leur propre discipline. On sort d'une logique de prestataire de service univoque pour entrer dans un processus de mise en cause réciproque.

3.4. Interaction et action, le tournant praxéologique

Faire toute sa place au dialogue dans les sciences humaines et sociales c'est, comme le rappellent les ethnolinguistes A. Monod, Becquelin et Ph. Erikson, « libérer les sciences sociales des abîmes du soliloque » (2000 : 24) et à ce titre, un tel projet représente un profond remaniement des concepts et des méthodes. La question de l'interaction et du dialogue sont présents aux origines mêmes de la sociolinguistique américaine ; le développement de l'ethnographie de la communication, de l'ethnométhodologie et singulièrement de sa branche conversationnaliste, les travaux d'E. Goffman comme ceux de J.-J. Gumperz en interactionnisme symbolique, irriguent de façon continue la sociolinguistique avec laquelle les débats et discussions sont permanents.

C'est vers la fin des années soixante-dix que les sociolinguistes français évoluent de la problématique du pouvoir et des groupes sociaux vers celle de l'asymétrie et des interactants. Des déplacements d'importance s'opèrent, tant dans les méthodologies, les objets de recherche que les théories. L'étude des groupes sociaux tend à être abandonnée au profit de celle des interactants et du face à face. On change de niveau d'observation, allant de situations macro vers de microanalyses. On s'intéresse particulièrement à l'activité des sujets en interaction, à leur coopération active dans la construction de l'interaction et du dialogue, à leur co-action. Ce cadre notionnel pose à la fois la coopération interactionnelle des sujets en co-construction d'une action langagière, en co-construction du sens, et la non symétrie des positions dans la communication, pour quelque raison externe que ce soit (âge, position sociale, niveau de connaissances, etc.). Cette asymétrie n'est pas strictement marquée et déterminée par des facteurs externes, mais elle se construit aussi dans l'échange et peut, de ce fait, évoluer dans le cours même d'une interaction. Les positions sociales sont certes des données externes, mais une construction langagière de l'asymétrie ou de l'inégalité est observée et de nombreux phénomènes interactionnels sont repérés qui en portent la trace : inversion des positions, tâtonnements pour construire les places et les positions, micro négociations dans le cours des échanges, changements de registres, changements de ton (cf. les indices de contextualisation de Gumperz 1982), changements de genres, malentendus, conditions de félicité, etc.

L'analyse du discours francophone est restée longtemps défiante à l'égard des corpus d'interactions. Cela peut s'expliquer par le poids de la dimension des corpus doctrinaires; l'analyse du discours a eu beau se constituer pour une bonne part contre la tradition philologique, cette dernière a sans doute continué à l'informer en profondeur. Cela tient aussi à la relation conflictuelle plus ou moins explicite qui s'est développée avec les courants anglo-saxons, dont les présupposés jugés empiristes ou idéalistes étaient souvent considérés comme incompatibles avec une véritable analyse du discours. De cette façon il s'est produit une sorte de répartition tacite du travail : aux Américains l'analyse des conversations, à l'analyse du discours francophone les corpus plus institutionnels. Ce partage est progres-

sivement devenu impossible avec l'évolution des sciences humaines et sociales. Si aujourd'hui dans l'analyse du discours francophone – à la différence de beaucoup d'autres pays – les interactions ne sont pas suffisamment prises en compte, cela tient surtout à une réticence assez générale du monde académique à l'égard de l'oralité, et guère à des interdits d'ordre théorique.

On peut évoquer un certain nombre de travaux d'analyse du discours qui ont pris pour objet des corpus de type interactionnel ; par exemple le travail de M. Doury sur les débats télévisés sur les parasciences (Doury 1997), les travaux du Centre d'Analyse du Discours sur les talk-shows (Ghiglione et Charaudeau édés 1999), de F. Sitri sur la construction des objets de discours dans les débats de copropriétaires (Sitri 2003). De manière générale, en fonction de leurs objectifs, un certain nombre de travaux menés dans le cadre de l'analyse des conversations sur des interactions en contexte institutionnel peuvent être considérés tout autant comme relevant de l'analyse du discours. On notera que dans le récent numéro spécial de *Marges linguistiques* (mai 2005) sur l'analyse du discours, six des dix corpus présentés sont des interactions orales. C'est là une évolution significative.

L'analyste du discours doit prendre acte de la diversité des pratiques langagières. L'activité sociale repose sur l'intrication profonde des genres très écrits et d'interactions orales, et le monde contemporain fait proliférer les pratiques langagières qui ne se laissent pas ranger dans la conception traditionnelle des relations entre oral et écrit. On peut songer en particulier à toutes les formes d'écriture électronique : textos, chats, mails... De manière plus large, l'interactivité fondamentale du discours transcende la question de l'oralité conversationnelle : chaque situation de discours la gère de manière spécifique, aucune ne peut s'en excepter.

Là encore les frontières entre courants, écoles, domaines qui se réclament de l'interaction sont souvent difficiles à établir sur un plan conceptuel, sinon institutionnel. Ainsi, une partie de la sociolinguistique, de l'analyse de discours, et de l'analyse de conversation converge aujourd'hui, non seulement sur les interactions, mais autour de la problématique de l'action, au point que l'on parle désormais d'un *tournant praxéologique* en sciences humaines et sociales. Certes, cette question, issue de la tradition philosophique,

puis réactualisée par la pragmatique linguistique et la philosophie d'Habermas, n'est pas neuve dans les sciences du langage où la dimension praxéologique de l'usage du langage est largement discutée. Cependant, le développement de recherches pluridisciplinaires portant sur les usages complexes du langage, en particulier dans les situations de travail, a fait émerger de nouvelles interrogations sur la relation entre activité de langage et activité motrice, sur les modèles du discours et de l'action.²⁵

4. DES MANIÈRES DE TRAVAILLER

Il existe une interaction constante entre le versant cognitif et le versant institutionnel de la recherche, en raison du caractère foncièrement coopératif de cette activité. Les disciplines sont indissociables de communautés de chercheurs qui partagent des intérêts communs, échangent des informations, participent de manière privilégiée aux mêmes groupements (colloques, tables rondes, journées d'études, jurys de thèse...) et figurent dans les mêmes réseaux de renvois bibliographiques. Dans cet esprit, la distinction entre ces deux disciplines que seraient la sociolinguistique et l'analyse du discours tiendrait à des raisons liées à la fois à leur objet et au fonctionnement des communautés scientifiques. L'observation des colloques, des supports de publications, des références bibliographiques montre que les chercheurs de ces deux disciplines n'occupent pas le même espace, même si dans de nombreuses circonstances ils sont amenés à participer aux mêmes activités. Par exemple, il nous semble que ce n'est pas rendre justice aux travaux de W. Labov que d'y voir seulement une approche du discours, comme le fait D. Schiffrin (1994) sans la référer d'abord au champ de la sociolinguistique, dont ils prolongent et renouvellent les questions les plus classiques, celles qui ont trait à la variation.

25. En France, les travaux pluridisciplinaires du Réseau Langage et Travail ont contribué à faire émerger cette problématique (pour une synthèse, voir, Borzeix et Fraenkel, 2001). Le tournant praxéologique est aussi porté en Europe par les travaux de L. Filliettaz (2002), J.-P. Bronckart *et al* (2004), L. Filliettaz *et al* (2005) ; voir aussi *Cahiers de la section des sciences de l'éducation* (2004), *Cahiers de linguistique française* (2004). Enfin, le courant pluridisciplinaire nord-américain des *studies of work*, comme le courant de l'analyse conversationnelle (entre autres, voir Mondada, 2002) sont porteurs d'interrogations actuelles sur l'action, dont l'action langagière.

On peut distinguer deux manières de gérer la question de l'appartenance à une discipline. La première consiste à se focaliser sur les questions caractéristiques d'une discipline, sur lesquelles il existe déjà une littérature abondante : un sociolinguistique qui travaille sur la variation, un analyste du discours sur les genres, un analyste critique du discours sur la manière dont se stabilise la différence sexuelle à travers l'activité de langage ne peuvent que partager leur espace avec d'autres positions théoriques, passées et contemporaines. La seconde, en revanche, consiste à développer sa propre problématique sans se préoccuper au premier chef d'aborder les questionnements classiques. C'est le cas par exemple de recherches comme celles de E. Goffmann ou de J.-J. Gumperz, pour lesquelles il est vain de se demander si elles relèvent de la sociolinguistique, de l'analyse des conversations ou de l'analyse du discours. La relation entre ces deux manières de faire n'a rien de figé : ce qui apparaissait au départ comme une problématique relativement autonome peut devenir un espace partagé, où se posent un certain nombre de questions qui deviennent classiques ou qui est récupéré par diverses disciplines.

Mais on ne peut pas se contenter de cartographier les recherches sur l'activité de langage en termes de disciplines, de présupposés théoriques et de méthodologie. Il faut aussi faire toute sa place à un autre mode de groupement des chercheurs, étroitement lié à des façons de travailler et en particulier à la pratique de l'interdisciplinarité ou de la pluridisciplinarité : ce sont les *territoires* délimités par le partage d'un même *objet d'étude*, comme par exemple le discours télévisuel, le discours administratif, les parlers des jeunes, les discours en situation de travail, etc. Pluridisciplinaires par nature, ces groupements liés de manière plus ou moins directe à une demande sociale ou politique font collaborer de façons diverses les disciplines qui les constituent. On peut citer par exemple le GRAM (Groupe de Recherches sur l'Analyse du discours des Médias) qui réunit des chercheurs en sciences du langage, sciences de la communication, des historiens, des politologues qui s'intéressent aux médias « dans une perspective sémiotique ou discursive »²⁶ ; ou encore le réseau

26. « Un des groupes d'étude de la SFSIC (Société française des sciences de l'information et de la communication). Le Gram fonctionne sous forme de journées d'étude au cours

Langage et Travail qui entreprend des recherches associant des chercheurs en sciences du travail (sociologues du travail, psychologues du travail, sciences de la gestion) et des chercheurs en sciences du langage. La constitution de réseaux de chercheurs qui se groupent autour d'un même objet (disons d'un même *territoire*) sans appartenir à la même discipline n'est pas un phénomène marginal ; il est même appelé à prendre une importance croissante.

Ce type de recherches a permis d'infléchir significativement les concepts et méthodes des disciplines concernées. Ainsi, le parler des jeunes de banlieue ne constitue pas seulement un territoire socialement sensible et médiatiquement porteur, mais il permet aussi d'infléchir significativement les concepts sociolinguistiques ; l'étude du langage en situation de travail conduit, par exemple, non seulement à questionner le rôle de la temporalité dans l'élaboration du dire, mais à interroger la distinction entre sémiotique de l'oral et sémiotique de l'écrit, voire à poser une intrication entre les univers sémiotiques. Il en va de même pour le discours télévisuel, par exemple, qui amène l'analyse du discours à retravailler certains de ses concepts. Il suffit de songer par exemple à la complexification considérable de la notion de destinataire qu'impliquent les émissions de plateau, où le trilogue est de règle (Kerbrat-Orecchioni et Plantin eds 1995) ou à tout ce qui tourne autour de la mise en spectacle de l'information (Charaudeau 1997).

Car il existe une dynamique créatrice dans l'interdisciplinarité : pour des chercheurs de disciplines différentes, le seul fait de travailler ensemble pendant une longue période sur le même territoire ne peut qu'avoir des effets profonds de re-élaboration conceptuelle et de déplacements théoriques. Ainsi le réseau Langage et Travail, constitué au départ (1986) sur une conjonction des sciences du travail et des sciences du langage, a rapidement dégagé un objet commun : les activités de langage au travail. Or ce n'était l'objet d'aucune des disciplines initiales : le travail n'était pas l'objet des sociolinguistes ou des spécialistes de sciences de la communication, pas plus que le langage

desquelles les membres du groupe échangent points de vue théoriques, méthodes et résultats sur des thèmes relatifs aux médias, spécialement dans une perspective sémiotique ou discursive. » (Extrait du site : <http://fr.groups.yahoo.com/group/legram/>)

n'était l'objet des sociologues, des ergonomes, des psychologues du travail ou des spécialistes des sciences de la gestion. Pour converger ensemble sur cet objet proprement novateur, il a fallu que chaque spécialiste interroge ce qui est considéré comme des acquis dans sa propre discipline, voire comme des évidences, qu'il intègre à ses propres paradigmes intellectuels les préoccupations majeures des autres disciplines. Ainsi les sociolinguistes / analystes de discours du Réseau ont été confrontés à des champs théoriques peu familiers au départ, comme le champ de la praxéologie, à travers les concepts d'action, d'activité de travail ou de coopération. Ils ont dû à la fois les intégrer dans leur réflexion mais surtout faire interagir ces notions avec les appareils conceptuels issus de la linguistique, comme avec leurs propres analyses et descriptions. C'est ainsi, par exemple, que la notion apparemment évidente de conversation, comme le modèle communicationnel qu'elle suppose, ont été déplacés. En situation de travail, il n'y a pas de langage qui se déploierait en lui-même et pour lui-même et, comme l'écrivent J. Boutet et B. Gardin, « le langage y est toujours tendu vers une finalité, vers une action à accomplir – une solution à trouver, une panne à réparer, un diagramme à comprendre. Par ailleurs, le langage n'y est que rarement indépendant d'un univers technique fait de machines, d'outillage, d'objets. Ces univers techniques formatent voire contraignent les activités de langage des opérateurs» (2001 : 97). Ces caractéristiques, déjà évoquées par E. Goffman (1981, 133-166) conduisent plus largement à s'interroger sur les modèles communicationnels et les genres de discours qui structurent tout à la fois nos sociétés et nos disciplines scientifiques (Boutet, 2005).

CONCLUSION

Pour finir, nous aimerions insister sur deux points. En premier lieu sur le caractère séculier, pour reprendre une expression de Labov (1988, 182), d'une bonne part des recherches en analyse du discours et en sociolinguistique. De façon indépendante, L.-J. Calvet (1999) et J. Boutet et B. Gardin (2001) ont repris cette expression labovienne d'une linguistique séculière capable de « résoudre les questions posées par le monde réel », impliquée dans le monde et responsable de ses propos comme de ses axes d'investigation. Analystes de dis-

cours comme sociolinguistes se retrouvent souvent pour assumer une position scientifique où la description, l'analyse du langage est poursuivie, non seulement à des fins de connaissance, de compréhension du monde social, mais aussi à des fins critiques, voire pour certains, de transformation. La description des pratiques langagières de jeunes urbains, l'analyse du travail langagier des opératrices de centres d'appel ou l'analyse linguistique de genres télévisuels sont rarement conduits en elles-mêmes et pour elles-mêmes. Analyser la créativité lexicale des jeunes de banlieue ou leurs pratiques rituelles est rarement indépendant de préoccupations sociales comme leur insertion scolaire, leur rapport au français scolaire, leur perspectives de formation, et, plus largement, leur devenir social. Conduire une enquête de terrain dans des entreprises de service, enregistrer les dialogues professionnels, décrire précisément les savoir-faire en acte, analyser les compétences langagières mises en œuvre est là encore difficilement indépendant de visées de compréhension sociale par une mise en visibilité des savoirs des agents, de visées d'évolution des métiers ou des formations. Cette orientation dans l'analyse des pratiques discursives est le plus souvent très présente dans l'analyse du discours politique ou médiatique et elle est consubstantielle des courants de la *critical discourse analysis* (voir, en particulier, Fairclough 1992, Van Dijk 1993, Wodak 1996).

Le second point que nous aimerions souligner est la reconfiguration du savoir qui est en train de s'opérer et qui concerne de manière toute particulière l'analyse du discours et la sociolinguistique. Le caractère de plus en plus fortement interdisciplinaire et globalisé des recherches dans les sciences humaines et sociales est fortement accentué dans le cas de nos deux disciplines. Ce décloisonnement touche également les types de discours, qui ne sont plus séparés par des frontières aussi étanches que par le passé. L'analyse du discours, par exemple, a pénétré le discours littéraire et le discours philosophique, dont l'étude mobilise même des approches de type interactionniste. On assiste ainsi à un triple décloisonnement : des disciplines, des types de discours et des traditions intellectuelles nationales. A notre sens, cela ne signifie pas que doivent se dissoudre les divergences théoriques et les débats épistémologiques ; ils sont en effet une condition *sine qua non* de la recherche.

Cette reconfiguration ouvre des perspectives très stimulantes, peut-être inédites, mais qui ne vont pas sans risques : plus l'éventail des possibles est vaste et plus il devient tout à la fois difficile et nécessaire de justifier les choix théoriques et méthodologiques que doivent faire les chercheurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ACHARD P. (1986), « Analyse de discours et sociologie du langage », *Langage et Société*, 37 : 5-60.
- (1993), *La sociologie du langage*, Paris, P.U.F., Que Sais-Je ?
- (1997), « Analyse de discours en sociolinguistique », in M.-L. Moreau, (éd.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga : 41-47.
- ADAM J.-M. (1999), *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan.
- AMOSSY R. & D. MAINGUENEAU (éds) (2004), *l'Analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, PUM.
- ARMSTRONG N., C. BEAUVOIS & K. BEECHING (eds.) (2001), *La langue française au féminin. Le sexe et le genre affectent-ils la variation linguistique ?*, Paris, L'Harmattan [préface de F. GADET].
- AUCLIN A., L. FILLIETTAZ, A. GROBET & A.-C. SIMON (2004), « (En)action, expérimentation du discours et prosodie », *Cahiers de linguistique française*, 26 : 217-249.
- BACHMANN CH. & L. BASIER (1984), « Le verlan : argot d'école ou langue des keums ? », *MOTS*, 8 : 169-187.
- BARBERIS J.-M., BRES J. & P. SIBLOT (éds) (1998), *De l'actualisation*, Paris, CNRS Éditions.
- BEAUGRANDE A. DE & W.U. DRESSLER (1981), *Einführung in die Textlinguistik*, Tübingen, Niemeyer.
- BENZECRI J.-P. & autres (1981), *Pratique de l'analyse des données, Linguistique et lexicologie*, Paris, Dunod.
- BILLIEZ J. (1992), « Le parler véhiculaire interethnique de groupes d'adolescents en milieu urbain », in E. GOUAINI *et alii* : 117-126.

- BILLIEZ J. (dir.) (2003), *Contacts de langues, Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan.
- BORZEIX A. & B. FRAENKEL (coord.) (2001), *Langage et travail. Communication, cognition, action*, Paris, Éditions du CNRS.
- BOUQUET S. (dir.) (2004), « Les genres de la parole », *Langages* n° 153.
- BOUTET J. (2000), « Courants en sociolinguistique française », *Sociolinguistica*, 214-224.
- (2005), « Genres de discours en situation de travail », in L. FILLIETTAZ. & J.-P. BRONCKART : 19-35.
- BOUTET J., P. FIALA & J. SIMONIN-GRUMBACH (1976), « Sociolinguistique ou sociologie du langage ? », *Critique*, 344 : 68-85.
- BOUTET J. & B. GARDIN (2001), « Une linguistique du travail », in A. BORZEIX *et al.* : 89-111.
- BOYER H. (1994), « Le jeune tel qu'on en parle », *Langage et Société*, 70.
- BRANCA-ROSOFF S. (1999), « Types, modes et genres : entre langue et discours », *Langage et Société*, n° 87 : 5-40.
- BRONCKART J.-P. (1997), *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- Bulletin de méthodologie sociologique (B.M.S.)*, 2005, 85.
- BULOT T. *et alii* (1999), *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan.
- Cahiers de linguistique française* (2004), « Les modèles du discours face au concept d'action », 26.
- Cahiers de la section des sciences de l'éducation* (2004), « Agir et discours en situation de travail », 103.
- CALVET L.-J. (1993), *La sociolinguistique*, Paris, P.U.F., Que Sais-Je ?
- (1994), *Les voix de la ville*, Paris : Payot.
- (1999), « Aux origines de la sociolinguistique. La conférence de l'UCLA (1964) », *Langage et Société*, 88 : 25-58.
- (2003), « Weinreich, les contacts de langues et la sociolinguistique », in J. BILLIEZ (dir.), *Contacts de langues*, Paris : L'Harmattan : 11-23.

- CALVET L.-J. & L. VARELA (1999), « De l'analogique au digital. À propos de sociologie du langage et/ou sociolinguistique et/ou linguistique », *Langage et société*, 89 : 125-137.
- CANTI S. et alii (eds.) (1998), *Oralité et gestualité. Communication multimodale, interaction*, Paris : L'Harmattan.
- CANUT C. (2000), « De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières », *Langage et société*, 91 : 89-95.
- CHARAUDEAU P. (1997), *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan-INA.
- CHARTIER R. (1987), *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien régime*, Paris, Seuil.
- CHARTIER R., MARTIN H.-J. (dirs) (1989-1991), *Histoire de l'édition française*, 4 volumes, Paris, Fayard-Cercle de la Librairie.
- CHATEAURAYNAUD F. (2003), *Prospéro. Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, CNRS éditions.
- CHRISTIN A.-M. (2001), *L'image écrite ou la déraison graphique*, Paris : Flammarion.
— (éd.), *Histoire de l'écriture. De l'idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion.
- COHEN M. (1956), *Pour une sociologie du langage*, Paris, Albin Michel.
- CONEIN B. & F. GADET (1998), « Le français populaire de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », in ANDROUTSOPOULOS et SCHOLZ (eds.), *Jungensprache*, Berne : Peter Lang.
- COSSUTTA F. éd. (1995), « L'Analyse du discours philosophique », *Langages*, 119.
- DANNEQUIN C. (1997), « Outrances verbales ou mal de vivre chez les jeunes des cités », *Migrants Formation*, 108 : 21-29.
- DEBRAY R. (1991), *Cours de médiologie générale*, Paris, Gallimard.
- DEMERS M. (éd.) (2003), *Registre et voix sociale*, Québec, Nota Bene.
- DEMONET M. et al. (1975), *Des tracts en mai 1968*, Paris, Armand Colin.
- DETRIE C., SIBLOT P., VERINE B. (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, Honoré Champion.

- DITTMAR N. (2002), *Transkription. Ein Leitfaden mit Aufgaben für Studenten, Forscher und Laien*, Leske, Budrich, Opladen.
- DOURY M. A. (1997), *Le débat immobile*, Paris, Kimé.
- DRIVAUD M.H. & C. PERETZ-JUILLARD (1984), « Les usages et leurs représentations sur un marché plurilingue à Paris : Belleville », *Langage et Société*, 30 : 25-59.
- ENCREVÉ P. (1972), « Labov, linguistique, sociolinguistique », Préface de W. Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit : 9-35.
- (1977), « Présentation : linguistique et sociolinguistique », *Langue française*, 34 : 3-16.
- FAIRCLOUGH N. (1992), *Discourse and social change*, Cambridge, Polity Press.
- FERGUSON C.A. (1959), "Diglossia", *Word*, 15 (2) : 325-340.
- FILLIETTAZ L. (2002), *La parole en action*, Québec, Nota Bene.
- FILLIETTAZ L. & J.-P. BRONCKART (2005), *L'analyse des actions et des discours en situation de travail. Concepts, méthodes, applications*, Louvain-La-Neuve, Peeters.
- FRAENKEL B. (2001), « Enquêter sur les écrits dans l'organisation », in Borzeix & Fraenkel (éds) : 230-261.
- GADET F. (2003), *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
- GHIGLIONE R. et P. CHARAUDEAU (éds) (1999), *Paroles en images, Images de paroles. Trois talk-shows européens*, Paris, Didier Erudition.
- GOFFMAN E. (1981), *Façons de parler*, Paris, Les Éditions de Minuit [tr. fr. de *Forms of talk*, 1981].
- GOODY J. (1979), *La raison graphique*, Paris, Minuit.
- GOUAINI E., N. THIAM et alii (eds.) (1992), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT et Didier-Erudition.
- GUMPERZ J.J. (1989), *Engager la conversation. Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Paris, Minuit.
- HABERT B., A. NAZARENKO & A. SALEM (1997), *Les linguistiques de corpus*, Paris, Armand Colin.

- HOUEBINE A.-M. (1979), « La différence sexuelle et la langue », *Langage et Société*, 7 : 3-30.
- HOUEBINE-GRAVAUD A.-M. (2003), « Trente ans de recherche sur la différence sexuelle, ou Le langage des femmes et la sexuation dans la langue, les discours, les images », *Langage et Société*, 106 : 33-61.
- HYMES D. (1972), « Models of the interaction of language and social life », in Gumperz J.-J. & D. Hymes (eds), in *Directions in sociolinguistics*, New York, Holt, Rinehalt and Winston, 35-71.
- (1974), “Social anthropology, sociolinguistics and the ethnography of speaking”, in *Foundations in Sociolinguistics, an Ethnographic Approach*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press : 83-117.
- International Journal of the sociology of language* (2003), “Sociolinguistics in France : Theoretical Trends at the Turn of the Century”, présenté par A. TABOURET-KELLER et F. GADET, 160.
- JENNY J. (2004), « Prospéro. Une technologie littéraire pour les sciences humaines », *Langage et Société*, 109 : 97-109.
- JUILLARD C. (1995), *Sociolinguistique urbaine*, Paris, Éditions du CNRS.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. & Ch. PLANTIN (éds) (1995), *Le trilogue*, Presses Universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., V. TRAVERSO (dirs), 2003, « Les genres de l’oral », Journée organisée le 18 avril 2003, Université Lyon II. (http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/Journee_Genre/)
- LABOV W. (1978) *Le parler ordinaire, la langue dans les ghettos noirs des États Unis*, Paris, Les Éditions de Minuit [tr. fr. de *Language in the Inner City*, 1972, Philadelphie, University of Pennsylvania Press].
- (1988) « The Judicial Testing of Linguistic Theory », in D. TANNEN (dir.), *Language in Context : Connecting Observation and Understanding*, Norwood, Ablex.
- LABOV W. & D. FANSHEL (1977), *Therapeutic Discourse : Psychotherapy as Conversation*, New York, Academic Press.
- LAFAGE S. (1998), « Hybridation et ‘français des rues’ à Abidjan », in A. QUEFFELEC (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, Publications de l’Université de Provence : 279-291.

- LAFONT R. (1978), *Le travail et la langue*, Paris, Flammarion.
- LEVY P. (1990), *Les technologies de l'intelligence*, Paris, La Découverte.
- MAINGUENEAU D. (1991), *L'Analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- (1995), « Introduction » du n° 117 de *Langages* : « Les analyses du discours en France. »
- (1998), *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- (2003), « Quelles unités pour l'analyse du discours ? », *Romanistisches Jahrbuch*, Band 53, p. 109-118.
- (2004), « Retour sur une catégorie : le genre », in J.-M. ADAM *et al.* dir. *Texte et discours : catégories pour l'analyse*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.
- (2004b), *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.
- MANESSY G. (1992), « Modes de structuration des parlers urbains », in GOUAINI E. *et alii.*
- MARCELLESI J.-B. & B. GARDIN (1974), *Introduction à la socio-linguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- MARCHAND P. (1998), *L'Analyse du Discours Assistée par Ordinateur*, Paris, Armand Colin.
- Marges linguistiques* n° 9 (mai 2005), « L'Analyse du discours » (<http://www.marges-linguistiques.com>).
- MARTIN H.-J. (1996), *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel.
- (1999), *Livres, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle 1598-1701*, Droz.
- MARTIN, H. J. & J. VEZIN (1990), *Mise en page et mise en texte du livre manuscrit*, Paris, Electre-Cercle de la Librairie.
- MELA V. (1991), « Verlan ou le langage du miroir », *Langages*, 101 : 73-94.
- MELLIANI F. (2000), *La langue du quartier*, Paris, L'Harmattan.
- MICHARD C. (2002), *Le sexe en linguistique : sémantique ou zoologie ?*, Paris, L'Harmattan.

- MICHARD C. (2003), « La notion de sexe en français : attribut naturel ou marque de la classe de sexe appropriée », *Langage et Société*, 106 : 63-80.
- MICHARD-MARCHAL C. & C. RIBÉRY (1982), *Sexisme et sciences humaines : pratiques linguistiques du rapport de sexe*, Lille, P.U.L.
- MOIRAND S. (2003), « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres de discours ? », communication à la journée d'étude du 18 avril 2003 sur le thème « Les genres de l'oral », GRIC, Lyon 2 (http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/Journee_Genre/).
- MOISE C. (2002), « Pour quelle sociolinguistique urbaine ? », in *Ville, École, Intégration, Enjeux*, 130 : 75-86.
- MONDADA L. (2002), « Interactions et pratiques professionnelles : un regard issu des studies of work », *Studies in Communication Sciences*, 2/2 : 47-82.
- MONOD BECQUELIN A. & Ph. ERIKSON (2000) « Introduction », in A. MONOD BECQUELIN & Ph. ERIKSON (dir.), *Les rituels du dialogue*, Nanterre, Société d'ethnologie : 11-27.
- ONG W. J. (1982), *Orality and Literacy : The Technologizing of the Word*, New York : Methuen.
- PARRY M. (1928), *L'Épithète traditionnelle dans Homère : Essai sur un problème de style homérique*, Paris : Société Éditrice « Les Belles Lettres ».
- PECHEUX M. (1969), *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod.
- RASTIER F. (2001), *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- ROBIN R. (1973), *Histoire et linguistique*, Paris, Armand Colin.
- RODRIGUEZ-ALCALA C. (2002), « La langue comme problème urbain : le guarani à la campagne et dans l'espace public de la ville », *Langage et Société*, 101 : 55-97.
- SCHIFFRIN D. (1994), *Approaches to discourse*, Oxford (UK)/Cambridge (USA), Blackwell.
- SITRI F. (2005), *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.

- SOUCHIER-BERT M. (1977), « Anthropologie des couleurs et langage féminin », *Langage et Société*, 0 : 6-21.
- TABOURET-KELLER A. (1997), « From Sociolinguistics to the Anthropology of Language », in BRATT-PAULSTON C. & G.R. TUCKER, *The early Days of Sociolinguistics. Memories and Reflexions*, Dallas, Publications of the Summer Institute of Linguistics : 225-233.
- THIBAUT P. (2002), « Regard rétrospectif sur la sociolinguistique québécoise et canadienne », *Revue québécoise de linguistique*, 30, 1.
- VAN DIJK T. (1985), *Handbook of discourse analysis*, 4 vol., London, Academic Press.
- (1993) « Principles of critical discourse analysis », *Discourse and society*, 4 (2) : 249-283.
- VARRO G. (1999), « Sociolinguistique ou sociologie du langage ? Toujours le même vieux débat ? à propos de deux ouvrages intitulés Sociolinguistique », *Langage et société*, 88 : 91-97.
- VERDIER Y. (1979), *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, Gallimard.
- Ville, École, Intégration, Enjeux* (2002), « Pratiques langagières urbaines. Enjeux identitaires, enjeux cognitifs », 130.
- VINCENT, D. (1986), « Que fait la sociolinguistique avec l'analyse de discours et vice versa ? », *Langage et Société*, 38 : 7-17.
- WEINREICH U. (1953), *Languages in contact*, The Hague/Paris, Mouton.
- WODAK R. (1996), *Disorders of discourse*, London, Longman.
- ZUMTHOR P. (1972), *Essai de poétique médiévale*, Paris, Seuil.
- ZUMTHOR P. (1983), *Introduction à la poésie orale*, Paris, Seuil.
- ZUMTHOR P. (1984), *La poésie et la voix dans la civilisation médiévale*, Paris, Presses Universitaires de France.